HALLUIN

LE CARNAVAL D'ÉTÉ. — C'est le 28 et le 29 juillet prochain qu'aura lieu, pour la cinquième fois, le Carnaval d'été qu'organise chaque année l'« Union des Débitants et Petits Commerçants » d'Halluin.

Cette fête, qui attire toujours dans cette ville de nombreux étrangers, ne le cédera en rien comme éclat à celles des années précédentes, au contraire, car les organisateurs ont promis de dépasser ce qui a été fait jusqu'ici. Et certainement, ils tiendront parole.

Déjà, des groupes très importants dont plusieurs comporeront cent et même deux cents figurants, se préparent à participer au cortège, musique en tête, et accompagnés de chars luxueusement garnis.

Tous les habitants d'Halluin, nous en sommes certains, rivaliseront de zèle pour donner à la fête tout l'éclat désirable, secondant ainsi les efforts des dévoués organisateurs. Dès maintenant, le Comité tient à remercier vivement le Conseil municipal, pour le précieux encouragement qu'il vient de lui accorder et le concours qu'il a daigné lui apporter. Il remercie également les généreux donateurs qui ont bien voulu, les années précédentes, vider de leurs deniers. Il croit pouvoir encore compter sur leur concours.

L'INSPECTION SANITAIRE A LA DOUANE. — En raison de la maladie de M. Alcide Aaghe, vétérinaire, le service d'inspection sanitaire, au bureau des douanes de la rue de Lille, à Halluin, était assuré par M. Têtart, vétérinaire à Tourcoing.

Nous apprenons que, par décision ministérielle, en date du 19 juin, M. Têtart vient d'être définitivement établi dans cette fonction, en remplacement du sympathique M. Aaghe.

PLACE et CAMPAGNE. — Nouveaux modèles de béguins et chapeaux tous genres et tous prix « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 31891

LILLE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD. — Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni, sous la présidence de M. le docteur Lambling.

Il a adopté les conclusions favorables d'un rapport relatif à la construction d'égouts à Wattrelos, sous réserve que l'affaire soit renvoyée au service de l'hydraulique agricole.

Il a enfin proposé de classer dans la deuxième catégorie des établissements insalubres les sécheries de poissons, par assimilation au séchage des morues.

Sucrez vos Fraises avec le **SUCRE BEGHIN**
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilog et de 500 grammes 77

La Fête du 14 Juillet

A ROUBAIX

Voici le programme de la fête du 14 juillet à Roubaix :

Cette fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

Samedi 13 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, promenade militaire par l'« Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français ». Itinéraire : Grand-Place, rue Pierre Motte, boulevard Gambetta, rue de Lannoy, rue des Longues-Haies, rue Pierre-de-Roubaix, Grand-Rue et Grand-Place.

De 9 h. à 10 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'« Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français ».

Journée du 14 Juillet. — Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance. — Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices. — Distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales de la ville. — Concours de pigeons-voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la ville. Prix : objets d'art.

A 7 h. du matin, 12 concours de pinsons ; 300 francs de prix en espèces. Jeux populaires dans tous les quartiers de la ville.

De 8 à 10 h. du matin, courses vélocipédiques au Parc de Barbieux ; 500 fr. de prix en espèces. La Fanfare du Nord-Touriste se fera entendre pendant la durée des courses. (Voir l'affiche spéciale).

A 9 h. du matin, au boulevard Gambetta, formation du défilé des élèves des écoles communales de garçons.

A 9 h. 1/2, sur la Grand'Place, mouvements d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot. Défilé des élèves des écoles communales de garçons. Les pupilles de la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne » formeront la tête du défilé. L'Ecole de tir et d'instruction militaire des Associations d'anciens élèves des écoles publiques de Roubaix prendra part à ce défilé. La musique de l'école de tir exécutera divers morceaux de son répertoire pendant ce défilé. Réception des instituteurs à l'Hôtel de Ville. Distribution de gâteaux dans les écoles communales de garçons. Concours de tir organisé par la Fédération des Associations d'Anciens élèves des Ecoles publiques de Roubaix ; 200 fr. de prix en espèces.

A 9 h. du matin, concours de chant, de déclamation de drames, comédies, vaudevilles et saynètes, pochades, revuettes, etc. 1.500 fr. de prix en espèces seront attribués à ces divers concours.

Théâtre du Fontenoy, division d'excellence lyrique, section d'honneur de la division d'excellence, division d'honneur, duos lyriques, quatuors de chœurs pour 4 solistes.

Salle Artistique de la rue des Champs : division d'excellence comique, section d'honneur de la division d'excellence, division d'honneur des comiques, duos comiques.

Salle de l'Ancienne, rue du Grand-Chemin : première division lyrique, première division comique.

Salle Pandore, rue Pauvrée, division des Dames et Demoiselles au dessus de 16 ans : a) Section lyrique : 1° Airs d'opéra et airs de concert ; 2° Romances, mélodies, etc. (chansonnettes comiques exceptées) ; b) Section de la déclamation.

Salle Facon, Grande-Rue : division d'excellence (déclamation (dramatique et comique), section d'honneur de la division d'excellence, division d'honneur.

Salle Dupire, rue de Lannoy : première division de déclamation (dramatique et comique), division supérieure (dramatique et comique).

Salle de la coopérative « La Paix » : concours de théâtre : drames, comédies, vaudevilles, saynètes, pochades, parodies, revuettes, bouffonneries musicales, etc., comprenant au minimum 4 personnages et au dessus.

Une affiche spéciale donnera le détail et le règlement des concours. Les inscriptions sont reçues à la Mairie (Bureau des Archives), tous les jours ouvrables de 9 h. à midi et de 2 à 6 h. du soir.

A 10 h., près du pont du boulevard de la République : concours de pêche, 200 fr. de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues au n° 143 de la rue de Cartigny, siège de la société organisatrice « Les Amis Réunis ». — La distribution des prix aura lieu à l'estaminet Elysée Fournier, 25, rue Racine, et le pesage des poissons se fera chez M. Victor Enemane, cabaretier, quai de Gravelines.

A 11 h. précises, défilé du cortège. Formation du cortège, boulevard d'Halluin (de la barrière du chemin de fer vers la rue de Tourcoing). Itinéraire : boulevard d'Halluin, rue de Tourcoing, place de la Fosse-aux-Chênes, rue du Collège, Grand'Rue et Grand'Place.

A l'issue du cortège, au kiosque de la Grande-Place, exécution de la *Marseillaise* par les sociétés instrumentales et chorales subventionnées.

A midi, à l'Hôtel de Ville, réception des sociétés. Vins d'honneur.

A 3 h., à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, chasse aux canards et au cochon. Les inscriptions seront reçues chez M. Alphonse Poulain, 246, boulevard Gambetta. L'Union des Trompettes prêtera son concours.

De 3 h. 1/2 à 6 h., place du Progrès, lancement de bal'ons polites et de sujets comiques par M. Georges Delcambre, aéronaute. La « Concordia-Harmonie » se fera entendre pendant cette fête.

A 4 h., place de la Liberté, fête d'escrime organisée par la société de gymnastique et d'armes « L'Union Française », siège rue de l'Ommelet, 149. Cette fête sera donnée avec le concours des « Joyeux Accordéonistes Roubaisiens ».

A 4 h. 1/2, place du Travail, fête de gymnastique organisée par la société « l'Ancienne » avec le concours de la Philharmonique du Jean-Ghislain.

A 5 h., place Carnot, fête de gymnastique organisée par la société municipale « La Roubaisienne ». La Fanfare Delattre prêtera son concours.

A 5 h., place du Fontenoy, fête de gymnastique par la société « L'Avenir du Fresnoy ». La « Philharmonie du Fresnoy » se fera entendre pendant cette fête.

De 5 h. à 8 h., place d'Amiens, concert organisé par l'« Harmonie du Moulin », et les « Mélomanes Roubaisiens ».

De 5 h. à 8 h., place de la Fraternité, concert organisé par la « Fanfare du Cul de Four » et les « Accordéonistes Roubaisiens ».

A 6 h., place du Progrès, ascension aérostatique par M. Georges Delcambre, qui montera le ballon « Madeleine », cubant 1.200 mètres, entièrement décoré aux couleurs nationales et fleuri de 600 roses de toutes couleurs ; pluie de confettis et de petits parachutes.

Rally-ballon cycliste doté de 100 fr. de prix par M. Delcambre. Les inscriptions seront reçues chez M. Charles Morel, 115, rue de Flandre.

A partir de 9 h. du soir, grands concerts publics au kiosque de la Grand'Place et au square Pierre-Catteau. 1° Grande-Place, par la « Grande-Harmonie » et l'« Union des Travailleurs » ; 2° Square Pierre-Catteau, par la Grande-Fanfare et la « Cœcilia Roubaisienne ».

De 9 h. à minuit, grands bals populaires dans les divers quartiers de la ville : 1° Angle des rues Turgot et Duflot ; 2° Place Faidherbe ; 3° Angle des rues du Luxembourg et Boucher-de-Perthes ; 4° Angle des rues de la Paix et Ternaux ; 5° Place de la Liberté ; 6° Angle des rues d'Alger et de la Conférence ; 7° Rue de Ma Campagne, en face « La Confiance » ; 8° Angle des rues des Fondeurs et de l'Alma ; 9° Place des Trois-Ponts ; 10° Angle des rues du Fontenoy et Richard-Lenoir.

A l'issue du concert de la Grande-Place, bouquet d'artifice et embrasement général du kiosque à musique. Illuminations à giorno, au gaz et à l'électricité au Square Pierre-Catteau, à la Grand'-Place et aux bals populaires.

Les débits de boissons pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

A WATTRELOS

La commission municipale des fêtes a élaboré le programme de la Fête Nationale du 14 juillet, dont voici un extrait concernant le cortège des sociétés et des enfants des écoles publiques de la ville.

Cortèges des sociétés et des enfants des écoles publiques de la ville : à 9 heures et demie, aux endroits cidessous désignés, rendez-vous des enfants des écoles publiques et de toutes les sociétés subventionnées et libres : bouleurs, archers, joueurs de cartes, pinsonneux, etc., composées d'au moins 20 membres.

Premier groupe (Saint-Liévin). — Réunion place Saint-Liévin des enfants des écoles publiques du Centre, de la Baillerie et du Plouys, ainsi que des sociétés libres des quartiers de Saint-Liévin, de la Houzarde, de la Baillerie, du Couquier, du Bas-Chemin, de Beaulieu, de la Carluyère, du Plouys et du Nouveau Monde.

La Musique Municipale accompagnera ce groupe.

Deuxième groupe (Crétinier). — Réunion place Saint-Vincent de Paul des enfants des écoles publiques du Crétinier et du Touquet, ainsi que des sociétés libres de la Vieille Place, du Crétinier, du Sapin-Vert, du Touquet, du Petit-Tournai et de la Martinoire.

La Philharmonie du Crétinier, la « Gauloise », la « Renaissance Chorale » et la « Cœcilia » accompagneront ce groupe.

Troisième groupe (Laboureur). — Réunion place Carnot des sociétés libres du Laboureur, du Sartel, du Fort-Lillois, du Congo, de Sainte-Marguerite, du Beck, et du Grimonpont.

« Les Enfants de la Lyre », la « Patriote », l'« Union Chorale », l'« Union des Trompettes » et les « Accordéonistes du Laboureur » accompagneront ce groupe. Les sociétés désireuses de participer au cortège devront se faire inscrire à la mairie (bureau du secrétariat), jusqu'au samedi 6 juillet, à 8 heures du soir.

Chacun de ces groupes se formera dans son quartier respectif et se mettra en marche à 10 heures pour se trouver à 10 heures et demie à la place du Moulin, point de ralliement central.

Le groupe n° 1, de Saint-Liévin, s'échelonnera le long de la rue Thiers, la tête du cortège à l'entrée de la place du Moulin.

Le groupe n° 2, du Crétinier, s'échelonnera le long de la rue Negrier, la tête du cortège à l'entrée de la place du Moulin.

Le groupe n° 3, du Laboureur, s'échelonnera le long de la rue de l'Industrie, la tête du cortège à hauteur de la rue Traversière.

A 10 heures et demie, le cortège se mettra en marche pour parcourir l'itinéraire suivant : rues Traversière, Carnot, de la Gendarmerie, Négrier, de la Mairie et dislocation Grand'Place.

Les enfants des écoles chanteront un chœur sur le kiosque de la Grand'Place.

A l'issue du cortège, tirage au sort, à la mairie, des primes : 1re prime, 100 fr. ; 2e, 75 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 40 fr. ; 5e, 35 fr.

Remise aux présidents des sociétés des primes de présence de 10 fr.

Les Concours de Chant et de Déclamation

Le programme des concours de chant et de déclamation a été également élaboré par la Commission des Fêtes.

En voici les dispositions principales :

CONCOURS DE CHANT. — *Salle Vincent Varasse, rue du Moulin*, à 9 heures et demie du matin. — 1re catégorie : basses et barytons (une seule division) ; romances, airs d'opéras, etc. 4 prix : 15, 10, 6 et 4 francs. — 2e catégorie : ténors (une seule division). 4 prix : 15, 10, 6 et 4 fr. — 3e catégorie : comique genre (une seule division) ; chansonnettes avec ou sans parler. 3 prix : 15, 10 et 5 fr. — 4e catégorie : comique grime travesti (une seule division) ; chansonnettes avec ou sans parler). 3 prix : 15, 10 et 5 fr.

Il n'y a pas de morceau imposé : les concurrents seront tenus de chanter deux morceaux au choix. Les exemplaires des morceaux seront déposés au secrétariat. Les inscriptions seront reçues à la Mairie jusqu'au samedi 6 juillet, à 8 heures du soir. Les concurrents doivent être domiciliés à Wattrelos.

CONCOURS D'EXCELLENCE. — *Salle Vincent Varasse, rue du Moulin*, à 3 heures. — 1re catégorie : basses et barytons (romances, airs d'opéras, etc.) ; 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — 2e catégorie : ténors ; 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — 3e catégorie : comique genre (chansonnettes avec ou sans parler) ; 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — 4e catégorie : comique grime ou travesti (chansonnettes avec ou sans parler) ; 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — Duos lyriques ou comiques : trois prix : 15, 10 et 5 fr.

Les dames sont admises. La proclamation des prix aura lieu après chaque concours ; il ne sera pas accordé de prix supplémentaires dans les différentes catégories. Tous les lauréats des concours d'excellence des années précédentes, en toutes catégories, seront admis à concourir cette année.

Le piano sera tenu par Mme Ancelle, premier prix du Conservatoire de Lille. Elle se tiendra à la disposition des chanteurs, le samedi 13 juillet, de 7 heures à 9 heures du soir, salle Varasse.

La distribution des prix se fera le dimanche 21 juillet, dans la salle Henri Steux, rue Carnot, 27, à 3 heures. Tous les lauréats du concours de chant et de déclamation devront produire un morceau primé. Des diplômes seront décernés aux lauréats.

CONCOURS DE DÉCLAMATION. — *Salle Alphonse Nutte (anciennement Delmotte), rue de la Mairie.* — 1re catégorie : à 9 heures et demie du matin. — 1re catégorie : dramatique ; 4 prix : 12, 8, 6 et 4 fr. — 2e catégorie : comique ; 4 prix : 12, 8, 6 et 4 fr. — Catégorie spéciale : dames ; trois prix : 8, 5 et 3 fr.

Il n'y aura pas de morceau imposé : chaque concurrent sera tenu de déclamer deux morceaux au choix. Les exemplaires de ces morceaux seront déposés au secrétariat de la Mairie.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 6 juillet, à 8 heures du soir. On ne peut concourir que dans une seule catégorie. Des diplômes seront décernés au lauréats. Les concurrents doivent être domiciliés à Wattrelos.

A TOURCOING

Le concours de chant et de déclamation

Ainsi qu'on le sait, les concours de chant et de déclamation ont été maintenus au programme de la fête nationale. Déjà nombre de concurrents ont réclamé leur inscription.

Nous croyons cependant devoir informer les jeunes gens qui désirent y prendre part, qu'ils doivent se faire inscrire dans le plus bref délai possible, à l'Hôtel de Ville, Bureau des Ecoles, où la liste des morceaux imposés leur sera communiquée.

Nous rappelons également qu'en ce qui concerne le concours de déclamation les concurrents qui désireraient produire un morceau de leur choix, doivent préalablement en faire le dépôt à la Mairie, aux fins d'examen par la Commission.

Voici la liste des morceaux imposés aux concours du 14 juillet prochain.

SECTION LYRIQUE. — *Excellence.* — Ténors : Cid (Percé jusqu'au fond du cœur), Massenet ; Paillasse (Mahaliler), Leon Cavallo ; Le Papillon (ton du ténor), J. Bergé ; Malgré moi (ténor), Pfeiffer. — Barytons : Dimitri n° 11, V. Joncières ; Chemineau : Invocation à la route, Xavier Leroux ; le Goëland (baryton), Filippucci ; Lakmé (stances), Léo Delibes. — Basses : L'Etoile du Nord, Meyerber ; Le Freischustz, Weber ; Barbier (air de la calomnie), Rossini ; la Flûte enchantée (La Haine et la Colère), Mozart.

Première division. — Ténors : Raymond (fils du roi), A. Thomas ; Mireille (Ange du Paradis), Gounod ; Ton Sourire, Catherine (ton du ténor) ; Que je t'oublie (ton du ténor), E. Chrétien. — Barytons : Portrait de Manon (Le pauvre enfant), Massenet ; Comme le Mai, Th. Dubois ; Patrie (c'est ici le berceau), Pelladile ; Madeleine, Bemberg. — Basses : Don Carlos, Verdi ; La Juive (air de la basse), Halévy ; Le Cor, Flégier ; Philémon et Baucis, Gounod.

DÉCLAMATION. — *Section dramatique.* — 1. V. Hugo : Ce qu'on entend sur la montagne (feuilles d'automne), jusque « le chant de la nature au cri du genre humain » ; 2. De Vigny : Moïse (poésies, livre mystique), depuis « Or des champs de Moab ; 3. Racine : Britannicus, acte IV, scène II, Agrippine ; 4. Corneille : le Cid, acte I, scène IV et V ; 5. Rostand : L'Aiglon, acte I, la leçon d'histoire ; 6. Rostand : Les Vieux ; 7. Lamartine : la Vigne et la maison : depuis « Le mur est gris, la tuile est rousse » jusqu'à « Et l'ortie envahit les cours » ; 8. Lamartine : fragment du livre primitif (chute d'un ange, 8e vision), depuis « Vous n'arracherez pas la branche avec le fruit » jusqu'à « Sait au festin des champs le nombre des convives » ; 9. V. Hugo : Les Burgraves, acte I, scène VII, depuis « De mon temps dans nos fêtes » jusqu'à « La main qu'un mordant cache sous ses haillons » ; 10. P. Loti : La mort de Sylvestre ; Pêcheurs d'Islande, édition Calmann, pages 151 et 156, de « Depuis le départ d'Ha-Long » à « comme un marbre couché ».

Section comique. — 1. — Daudet : Le Sous-Préfet aux champs ; 2. id. : Le Pape est mort ; 3. id. : Le Jardin de Baobab (Tartarin) ; 4. Grenet-Dancourt : La Vie ; 5. La Fontaine : Le Meunier, son Fils et l'Ane ; 6. Musset : Ballade à la lune, 1re partie ; 7. id. : Sur trois marches de marbre rose : de « Je ne crois pas que sur la terre » à « dans leurs cuvettes » ; de « En ces lieux où l'ennemi repose » à « la blancheur du marbre pur » ; de « Est-ce ton avis, marbre rose » à la fin ; 8. Cradels : Madame Barbasson ; 9. Rostand : Cyrano, tirade des nez ; 10. Rostand : Cyrano de Bergerac I, 4 de « Ah ! dans quels jolis draps ! » jusqu'à « La Haine est un carcan, mais c'est une auréole » ; 11. Charles Nodier : Histoire du chien de Brisquet (se trouve dans les morceaux choisis de Desgranges) ; 12. Beaumarchais : rencontre du comte et de Figaro (Le Barbier de Séville), I, 2 : depuis « Je ne me trompe point » jusqu'à « de peur d'être obligé d'en pleurer ».

LANNOY

Nous publions, ci-après, le programme qui sera exécuté en cette ville le jour de la fête du 14 juillet :

Le matin, à 6 h., réveil en campagne par l'Union des Tambours et Clairons ; à 8 h., distribution de viande aux indigents. L'après-midi, à 2 h., rue de Tournai, rassemblement de toutes les sociétés de la ville ; à 2 h. 1/4, grande revue des groupes par le Conseil municipal ; à 2 h. 1/2, commencement du défilé du cortège. A l'issue aura lieu sur la Grand'Place, une fête de gymnastique, donnée par la « Lannoyenne ». Pendant les exécutions, sera effectuée la distribution des primes aux sociétés. A 4 h. 1/2, rues des Archers et Victor-Hugo, carrousel à bronettes ; à 5 h., rue St-Jacques et rue Neuve, mât de cocagne ; à 5 h. 1/2, rue Nationale, jeu de la pipe cassée, réservé aux femmes ; à 6 h., rue de Tournai, jeu du sabot ; à 6 h. 1/2, rue des Remparts, course à sabots ; à 7 h., place de l'Eglise, ascension d'un ballon « Ville de Lannoy » monté par M. E. Teirlynck, aéronaute. Pendant le gonflement de l'aérostat, seront lancés d'originaux baudruches. A 8 h., Grand'Place, concert par la Musique municipale l'Orphéon des Anciens élèves et les élèves des écoles communales.

Aussitôt après ce concert sera tiré un feu d'artifice, rue Nationale.

La fête se terminera place de l'Hôtel de Ville par un bal public.

LA CONSTIPATION
les Hémorroïdes, l'Embarras gastrique et intestinal, la Bile et la Congestion cérébrale sont combattus avec succès par le **TAMAR INDIEN GRILLON** qui, grâce à sa composition entièrement **végétale**, n'irrite jamais l'intestin. Se prend sans rien changer à ses habitudes et contrairement aux purgatifs **drastiques et minéraux**, son usage journalier n'en diminue pas l'efficacité. Joli à l'œil et agréable au goût, c'est le laxatif idéal des dames et des enfants.
Envoi d'Echantillon gratuit sur demande adressée 13, Rue Pavée, Paris
Se trouve dans toutes les Pharmacies

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **Chapelle de la Visitation Ste-Marie (128, boulevard de Strasbourg).** — Mardi 2 juillet sera célébrée la fête patronale de la Visitation. Voici l'ordre des offices : Première messe à 5 h. 3/4, avec exposition du St-Sacrement ; messe solennelle à 7 heures ; à 4 h. 3/4, salut solennel avec sermon. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée.

MOUVAUX

— **Une conférence à la Jeunesse Catholique.** — Vendredi prochain, à 8 heures précises du soir, aura lieu, à la Maison des Œuvres, la réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique de la paroisse. M. l'abbé Dosmet, professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur, traitera la troisième conférence du programme d'études « Les devoirs des jeunes catholiques dans la société contemporaine » et parlera « des jeunes catholiques et de la vie religieuse ».

Convois Funèbres

Monsieur **Henri DEFFONTAINE,** Menuisier, décédé à Roubaix, le 26 juin 1912, dans sa 51me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **samedi 29 courant, à 8 heures 1/2,** en l'**église Sainte-Elisabeth,** sa paroisse. Assemblée : 166, rue du Tilleul, Roubaix. 32186d

Monsieur **Albert LŒUILLIET,** Représentant de la Maison Vigneron Frères et Cie, Administrateur de l'Association des Cotonniers de la Région du Nord, décédé à Lille, le 25 juin 1912, à l'âge de 35 ans. Convoi et Service le **vendredi 28 courant, à 10 heures,** en l'**église Saint-Martin d'Esquermes.** L'inhumation aura lieu au cimetière du Sud. Assemblée à la maison mortuaire, 47, rue d'Esquermes à 9 heures 3/4. 32234d

Madame veuve **VIARD,** née **Zélie-Pauline BALLE,** Ancienne marchande de légumes, décédée à Roubaix, le 24 juin 1912, dans sa 82me année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. Vigiles **mercredi 26 courant, à 5 heures,** Convoi et Service Solennels le **jeudi 27 dudit mois, à 9 h.,** en l'**église du Très-Saint-Rédempteur,** sa paroisse. Assemblée : 109, rue Monge. 32125d

Monsieur **Albert-Henri-Joseph-Marie CHATILIEZ,** décédé à Saint-André-lez-Lille, le 24 juin 1912, dans sa 59me année, administré des Sacrements. Convoi et Service de 1re classe, le **jeudi 27 courant, à 10 h. 1/2,** en l'**église Saint-André-lez-Lille,** sa paroisse. Vigiles le **mercredi 26, à 5 h. 1/2.** Assemblée, 4, rue de Lambersart, Saint-André-lez-Lille, à 10 h. 1/4. 32124d

Messes et Obits

Monsieur **Emile ELOY,** Industriel, décédé à Paris, le 31 mai 1912, à l'âge de 58 ans, administré des Sacrements. Obit Solennel du Mois le **vendredi 28 juin, à 10 h. 1/2 (laudes à 10 h. 1/4),** en l'**église Saint-Sépulcre.** 32114

Monsieur **Pierre AUGHEM,** veuf de Dame **Justine SEGARD,** décédé à Roubaix, le 26 juin 1911, dans sa 74me année, administré des Sacrements. Obit Solennel Anniversaire le **jeudi 27 juin 1912, à 10 h.,** en l'**église Saint-Martin.** 32133d

Remerciements

Monsieur DUSART-CRÉPELLE, et les familles DUSART et CRÉPELLE, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de leur jeune enfant, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 32196d

DEUIL. — Grand choix de modèles en crêpe et en grenadine « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Rx. 31053

NÉCROLOGIE

— Mardi ont été célébrées à Lille, les funérailles de M. Gustave-Philippe Venot, vice-consul d'Espagne, et doyen des membres du corps consulaire de Lille. La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, boulevard de la Liberté, par le clergé de Sainte-Catherine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ledieu-Dupaix, vice-consul des Pays-Bas ; Vaillant, vice-consul de Perse ; Palliez, vice-consul de Suède ; Sanders, vice-consul de Suède ; Aug. Crépy, vice consul de Portugal et Walker, vice-consul d'Angleterre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Maurice et Roger Venot.

Outre les membres du corps consulaire de Lille, une assistance nombreuse et distinguée accompagnait le corps à sa dernière demeure.

— Mardi ont eu lieu, en l'église d'Haverskerque, les funérailles de Maître Laurent Fagot, aumônier de l'Hospice civil d'Haubourdin, décédé dans cette ville, le 21 juin.

Nouvelles Militaires

MUTATIONS. — **Armée territoriale.** — **Artillerie.** — Louvrier d'état de 1re classe Tressaud, du Parc de Dunkerque, est classé au Parc de La Rochelle.

— Les officiers ci-après désignés ont reçu des affectations suivantes : Les lieutenants Français, du groupe territorial du 27e régiment, E.M.P., à l'état-major de l'artillerie du 1er corps ; de Retz de Servies, du groupe territorial du 18e régiment, au groupe territorial du 43e régiment.

NOMINATIONS. — **Armée territoriale.** — **Artillerie.** — Les employés militaires retraités dont les noms suivent ont été nommés dans l'armée territoriale et ont reçu les affectations ci-après, savoir : L'ouvrier d'état Blanchard, en résidence à Montataire (Oise), Parc de Lille ; le gardien de batterie Fournier, en résidence à Fenain (Nord), Parc de Dunkerque.

Hôtel de Lacken 150 lits. Com^ons dir^ts vers Bains. Ascens^r. Chauff. 32212

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Trop de poussière !

Roubaix, le 26 juin 1912.

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

Je vous serais bien reconnaissant si vous aviez l'obligeance d'insérer, dans votre estimable journal, les quelques réflexions suivantes adressées à qui de droit :

Depuis quelque temps, la poussière rend la circulation dans les rues de Roubaix tout à fait désagréable. Mais, si la situation est mauvaise dans les rues pavées, elle l'est bien plus encore sur les boulevards. Comme j'ai l'occasion d'y passer très souvent, je citerai particulièrement les boulevards de Reims et de Mulhouse, où des nuages de poussière se succèdent sans interruption. Les façades des maisons y sont toutes blanches et aucune ménagère ne peut aérer ses appartements, ce qui est tout à fait contraire à l'hygiène.

Les autres années on arrosait tous les jours, et un ouvrier de la voirie balayait et ramassait les ordures ; cette année, plus d'eau, plus d'ouvrier ! Pourquoi supprimer les moyens les plus élémentaires de salubrité ?

Un bon mouvement de la nouvelle municipalité est attendu impatiemment.

Un habitant du boulevard de Mulhouse.

Les baignades

Roubaix, le 26 juin 1912.

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

Veuillez avoir l'obligeance d'insérer ces quelques lignes dans votre Tribune Publique :

Je passais la semaine dernière (le soir à sept heures) avec ma famille (une fillette de douze ans entr'autres) à l'endroit du canal surnommé à juste titre le « Pont des Voyous » et vis là un spectacle vraiment immodeste : plus de vingt jeunes gens se baignaient dans une tenue digne des temps d'Adam. Il me semblait cependant que les baignades étaient interdites dans le canal. Et cette scène, paraît-il, se renouvelle tous les soirs, sans qu'aucun agent de police ne vienne mettre fin à ce manque de pudeur.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

Un père de famille indigné.

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

H. L. J. Tourcoing. — Nous ne pouvons que vous conseiller de payer tout d'abord les termes de loyer en retard, et de réclamer ensuite devant le Juge de paix, si satisfaction ne vous est pas donnée. — **Debutant.** — La Méthode Prevost-Delaunay : nous ne vous cachons pas qu'elle nécessite une étude sérieuse. — **E. D. 16.** — 1° Oui, si vous n'avez pas de bail ; 2° Oui, il est maître de son bien, et il lui suffit de vous prévenir, toujours si vous n'avez pas de bail, un mois à l'avance. — **P. d. H.** — Renseignements pris, l'édition est bien épuisée ; nous ne voyons d'autre moyen de vous en procurer un exemplaire que d'essayer une annonce dans les journaux. — **J. D., Tourcoing.** — Dans la pratique ordinaire on ne l'exige pas, du moins pour des achats dans un magasin au détail. — **Z. O. Z. E.** — Non, car ils ne sont pas français. — **190 D.** — Oui, il est tout à fait valable. — **Un arithmoticien.** — Voyez à la librairie du Journal de Roubaix. — **Un Courtraisien ennuyé.** — 1° Oui ; 2° Non. — **Un Combattant de 18/0-71.** — Nous n'en voyons aucun : il faudra vous exécuter. — **Un Cantois.** — Il est plus prudent de faire votre déclaration au Bureau de la population. — **A. C. S.** — Nous ne vous engageons pas à entrer dans cette voie, car vous ne pouvez, en conscience, disposer d'un bien au détriment peut-être des autres ; si vous avez des sujets de mécontentement, menacez de la déshériter, mais ne lui donnez rien par avance. — **C. B.** — 1° Oui, faites votre réclamation au Préfet si on l'impose ; 2° Non, il suffit de charger quelqu'un de la localité de payer pour votre compte. — **Antoine et Leon.** — Un shilling vaut 1 fr. 25 environ de notre monnaie et un penny ou denier, environ 10 centimes. — **Peu calé.** — 1° Non ; 2° Oui ; 3° Non. — **Un antimouche.** — Soit en enduisant l'intérieur de gouttes de verre de Jetart certains produits insecticides liquides qui se trouvent chez tous les droguistes. — **J. R. E.** — Il a déjà été répondu à cette question. — **Deux lecteurs ennuyés, R. P.** — La loi n'attribue ces indemnités qu'aux personnes qui sont dénuées de ressources. Faites en tous cas une demande, la Commission appréciera. — **A une anglomane.** — Non, c'est contraire à toutes les convenances. — **Rose de Mai.** — C'est à la jeune fille. — **E. C.** — Faites une annonce dans un journal de port de mer. — **Taxi 102.** — 1° Faites votre prix avec un chauffeur de taxi ; 2° Consultez le Bottin ; 3° Avec une voiture suspendue. — **S. A. T., T. R., G. D., Pilochs.** — Vous obtiendrez ces renseignements au Bureau des Retraites, à la Mairie. — **Deux entêtés, 940.** — Il doit jouer un point. — **Julie-Alfred, 302.** — 1° Les notaires ne sont affectés à aucun canton ; 2° Certificat d'indigent, à la Mairie, Bureau des renseignements ; cette respectueuse chez n'importe quel notaire. — **L. J. C. W.** — 1° Présentez-vous chez le Percepteur que vous désirez ; 2° Le Juge de paix ne reçoit pas chez lui. En cas d'absence, voyez son greffier. — **Une lectrice assidue du « Journal de Roubaix ».** — Adressez-vous au Bureau des Hospices, rue de Blanchemaille. — **A. A. M.** — Aucune autorisation n'est obligatoire.

Sanatorium maritime de St Vincent-de-Paul et Institut Delcroix. Digue de mer, 243 et 244, Ostende. **Cure marine. Chambres part^es.**
Traitement des Difformités
Congénitales ou acquises : déviations des membres et de la colonne vertébrale, torticolis, luxation de la hanche et de l'épaule, pied-bot. Tumeur blanches des différentes articulations, mal de Pott, etc... 1319

PULSOCONN
du Dr Macaura. Dépôt et vente : Ph^ie Corbeau, 20, r. Lannoy, Rx. Démonst. grat. le matin. Broch. 30891

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 26 juin 1912

Présidence de M. GODART, vice-président

AFFAIRES DIVERSES. — Logé chez M. Wiesbrouck, de Roncq, Charles Nys, 37 ans, s'approvisionnait à la caisse de son logeur où en plusieurs fois, il s'appropria une centaine de francs. Au début de la semaine, il fut pincé au moment où il emportait 16 francs. Coût : 4 mois de prison.

— Pour fraude de 1 kil. 200 d'allumettes — 5.400 — et de 3 kilos de café vert, le 24 avril, à la carrière Delerue, à Touffiers, Arthur Fievet, 11 ans, et Blanche Fievet, 12 ans, sont remis à leurs parents et condamnés à 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 1 kil. 500 de café vert, de 450 grammes de café torréfié, de 150 grammes de tabac haché et de 9 kil. 900 d'allumettes, le 31 mai, au sentier Gadenne, à Wattrelos, Stelandre Henri, 43 ans, lisseur, à Roubaix ; Hortense Florin, 42 ans, ménagère à Roncq, sont condamnés à 3 mois de prison. Alfred Groven, 11 ans, et Joseph Delbart, 11 ans, sont remis à leurs parents. Tous les prévenus sont condamnés à une amende solidaire de 500 fr.

— Pour fraude de 1 kil. 250 de tabac haché, le 23 juin, au bureau de Wattrelos, Octave Desmet, 52 ans, ouvrier agricole en Belgique, est condamné à 3 jours et 500 fr.

— Pour fraude de 1 kil. 500 de tabac haché et de 7.200 allumettes, le 23 juin, à la croisée Meurisse, à Wattrelos, Edouard Dechy, 54 ans, bourrelier à Roubaix, est condamné à 2 mois et 500 francs.

— M. Adolphe Lesur, directeur d'une retorderie, à Roubaix, f